

## Note de réflexion

### Conférence mondiale sur les villes et les migrants

Organisée par la ville de Malines et le

Ministère des affaires étrangères, du commerce extérieur et de la coopération au développement  
du gouvernement fédéral belge

16 – 17 novembre 2017

### Introduction

Le 19 septembre 2016, les chefs d'État et de gouvernement et les hauts représentants ont adopté la « **Déclaration de New York pour les réfugiés et les migrants** ». Elle appelle à l'organisation d'une conférence internationale sur les migrations en 2018, afin que les États puissent envisager la création d'un Pacte mondial pour des migrations sûres, ordonnées et régulières (GCM). Il permettra aux États de respecter un cadre unique incluant tous les aspects des migrations internationales, en y intégrant les activités humanitaires et de développement, tout en se fondant sur les droits de l'homme.

Un mois après la Déclaration de New York, les États Membres de l'ONU ont adopté le **Nouvel agenda urbain** (NUA), lors de la Conférence d'Habitat III à Quito (Équateur). Pour la première fois, les Nations Unies s'engagent à intégrer pleinement les migrations au sein de la planification stratégique et de la gestion des villes et des systèmes urbains, tout en garantissant les droits de l'homme de tous les habitants, indépendamment des raisons expliquant le déplacement du migrant, la durée de son séjour ou son statut juridique<sup>1</sup>. Le Nouvel agenda urbain invite les États membres à :

- Soutenir leurs villes dans l'esprit de la coopération internationale, en tenant compte des contextes nationaux. Il faut reconnaître que, bien que les déplacements massifs de populations dans les villes entraînent de nombreux défis, ils peuvent également contribuer socialement, économiquement et culturellement à la vie urbaine ;
- Garantir la cohérence des politiques et des mécanismes de coordination aux niveaux central, local et régional, si l'on veut que les autorités locales puissent participer au Pacte mondial sur les migrations ;
- Soutenir les gouvernements locaux et régionaux, en établissant des cadres qui permettent aux migrants d'avoir un impact positif sur les villes et qui renforcent les liens entre zones urbaines et rurales.

Il s'agit d'une **reconnaissance importante des gouvernements locaux**, dont le rôle<sup>2</sup>, a considérablement augmenté à l'heure de résoudre les défis mondiaux et de réaliser les engagements internationaux. Alors que la compétence pour déterminer quels étrangers peuvent entrer et rester sur leur territoire est une

<sup>1</sup> Voir Par. 38 du Nouvel agenda urbain approuvé à Quito en octobre 2016.

<sup>2</sup> Voir Par. 42.

prérogative souveraine des gouvernements centraux, le Nouvel agenda urbain souligne en quoi les déplacements massifs de populations posent divers défis aux villes. Il explique qu'il est important d'aider les autorités locales à établir des cadres qui permettent aux migrants d'avoir un impact positif sur les villes et de renforcer les liens entre les zones urbaines et rurales.

Le défi des relations entre gouvernements centraux et gouvernements infranationaux est double :

- 1- Les quotas pour l'admission des migrants sont déterminés au niveau de l'État, mais la demande et la contribution des migrants relèvent du niveau local ;
- 2- Les gouvernements locaux doivent fournir des services à tous leurs habitants, y compris aux migrants, mais dans de trop nombreux pays, les décisions financières et le cadre juridique pour obtenir et allouer des ressources sont encore très centralisés.

Les questions liées à la gouvernance à plusieurs niveaux génèrent souvent des tensions entre les gouvernements centraux qui décident du nombre de migrants et les villes qui accueillent les migrants dans les faits. Il est nécessaire de créer un nouveau cadre pour favoriser le dialogue interinstitutionnel entre les différentes sphères de gouvernement, afin de faciliter une prise de décision efficace à cet égard.

Ensuite, il est nécessaire que les migrants soient inclus dans les décisions de la ville dans laquelle ils résident, mais dont ils ne sont parfois pas encore citoyens. Beaucoup de villes dans le monde fournissent des espaces de participation et d'implication au niveau des décisions locales, au-delà de la représentation ou des élections locales. Les villes offrent souvent des possibilités de participation plus larges où les migrants peuvent faire entendre leurs demandes, car elles sont plus proches de la population et plus enclines à comprendre les différents besoins des personnes.

### **Quelles seront les contributions de la Conférence mondiale sur les villes et les migrations**

La Conférence mondiale sur les villes et les migrations sera organisée par les partenaires institutionnels ONU-Habitat, OIM et CGLU, en coordination avec les partenaires organisateurs, le Ministère des affaires étrangères, du commerce extérieur et de la coopération au développement du gouvernement fédéral belge (« gouvernement organisateur ») et la ville de Malines (« ville organisatrice »). La conférence sera le point de départ permettant de construire une nouvelle histoire des migrations du point de vue locale et régionale, qui se reflète dans le processus du GCM.

Elle servira d'événement préparatoire permettant de mettre en avant la contribution des gouvernements locaux pour l'élaboration d'un Pacte mondial sur les migrations. Elle permettra également d'examiner la mise en œuvre des engagements d'Habitat III liés à la migration, avant le premier exercice de suivi qui aura lieu lors du 9ème Forum urbain mondial à Kuala Lumpur, en Malaisie, en février 2018. De cette façon, les partenaires institutionnels s'appuieront sur la cohérence des politiques menée jusqu'ici, afin de faire le point sur les progrès réalisés au niveau des agendas de développement et de fournir des informations qui serviront aux futurs accords intergouvernementaux sur la question.

Concrètement :

#### **1) Pacte mondial sur la migration**

Comme indiqué dans la Déclaration de New York pour les réfugiés et les migrants, les États membres se sont engagés à suivre un processus de négociations intergouvernementales, facilité par le Mexique et la Suisse, qui aboutira à la rédaction d'un **Pacte mondial pour des migrations sûres, ordonnées et régulières (GCM)**, qui sera adopté lors d'une conférence intergouvernementale qui se tiendra en 2018.

Bien que le grand groupe des autorités locales ne soit pas explicitement invité aux consultations informelles, leurs points de vue peuvent être intégrés au processus :

- a. En prenant part à la délégation nationale participant aux processus multilatéraux en matière de migration, comme l'a recommandé le rapport Sutherland<sup>3</sup>
- b. En tant que membre de la Global Taskforce des Gouvernements Locaux et Régionaux, dirigée par Cité et Gouvernements Locaux Unis, qui représente la voix unifiée de plus de 500 000 gouvernements locaux et régionaux à travers le monde.

Il est très important d'ouvrir des canaux de communication là où les gouvernements locaux peuvent apporter leur contribution, notamment au moyen d'actions concrètes qu'ils peuvent directement mettre en œuvre, découlant des processus du pacte mondial. Les co-facilitateurs ont suggéré que les parties prenantes pourraient s'inspirer de la liste des possibles éléments à inscrire dans le pacte mondial, telle qu'elle figure au paragraphe 8 de l'Annexe II de la Déclaration de New York. Les contributions fournies seront disponibles sur le site Web consacré au GCM.

Cette conférence mondiale bénéficiera des progrès substantiels obtenus lors du processus préparatoire du GCM, les défis politiques essentiels pour les autorités locales ayant été rassemblés au cours des six réunions thématiques.

En outre, la Conférence mondiale fera le point sur les réalisations des maires au sein des plateformes internationales pour les autorités locales et les migrations. La Recommandation 14 (c) du Représentant spécial du Secrétaire général sur les migrations internationales et le développement (Rapport Sutherland), publiée en février 2017, affirme : « *pour permettre aux responsables locaux de jouer leur rôle, je demande qu'un soutien continu soit fourni au Forum des maires sur la mobilité, la migration et le développement, car il s'agit du lieu où les dirigeants locaux peuvent être informés et influencer les discussions intergouvernementales mondiales en rapport avec les politiques en matière de migration et de réfugiés* ». Le Forum des maires de cette année (le 4ème) sur la mobilité humaine, les migrations et le développement a eu lieu à Berlin les 26 et 27 juin, juste avant le Forum mondial sur la migration et le développement, qui était coprésidé par les gouvernements d'Allemagne et du Maroc. Les maires des villes participantes ont approuvé une Déclaration, qui servira de contribution au processus de préparation du GCM. La Conférence mondiale sur les villes et les migrations en novembre approfondira ces travaux, ainsi que les consultations thématiques, régionales et multipartites formelles pour le GCM qui auront eu lieu entre-temps.

## **2) Mise en œuvre du Nouvel agenda - 9ème Forum urbain mondial de Kuala Lumpur**

L'accent a été mis sur la mise en œuvre du Nouvel agenda urbain, qui contribuera également à la réalisation de l'ODD 11 et des cibles urbaines des autres Objectifs de développement durable.

Il faudra étudier en quoi le Nouvel agenda urbain peut contribuer à répondre aux besoins spécifiques des migrants au niveau local, afin de leur permettre de profiter des mêmes services et opportunités que les citoyens locaux et de maximiser la contribution des migrants au développement urbain durable. L'une des composantes clés sera le rôle joué par les gouvernements locaux et régionaux au niveau de la gouvernance des migrations. Une première étape utile a été la création du « Toolkit pour la gouvernance des migrations », que l'OIM a présenté lors d'un événement parallèle à Quito. Il faudra le mettre à l'essai et le valider sur le terrain.

La neuvième session du Forum urbain mondial sera pour la première fois consacrée à la mise en œuvre du Nouvel agenda urbain. Le Forum permettra de fournir des contributions substantielles pour le premier

---

<sup>3</sup> Dans sa recommandation 14 (b), le Représentant spécial du Secrétaire général sur les migrations internationales et le développement Peter Sutherland demande instamment que « *les représentants des autorités locales soient systématiquement inclus dans les délégations nationales lors des réunions internationales sur les migrations, notamment le FMMD, les Dialogues de haut niveau de l'ONU, et la conférence intergouvernementale sur la migration de 2018* ».

rapport de la mise en œuvre du Nouvel agenda urbain. Des événements spécifiques devront être proposés au Secrétariat du Forum urbain mondial pour leur inclusion dans le Forum, avec par exemple des sessions spéciales potentielles, des événements parallèles et de mise en réseau et des sessions de formation potentielles.

#### **Les résultats attendus seront présentés dans le document final de la Conférence**

- Des contributions à l'action sur la coopération pour la gouvernance de la migration, ainsi que les niveaux locaux et nationaux contribuant à la réunion de bilan du Pacte mondial pour des migrations sûres, ordonnées et régulières (« Pacte mondial »), organisée par le Gouvernement mexicain (décembre 2017) ;
- Des apports pour le suivi et la mise en œuvre du Nouvel agenda urbain seront présentés lors du 9ème Forum urbain mondial à Kuala Lumpur, en Malaisie (février 2018), en utilisant le Cadre de gouvernance des migrations et sa version urbaine, ainsi que les directives locales sur les Migrants des pays en crise (MICIC), présentés respectivement à Quito (17 octobre 2016) et à Quezon (29 septembre 2016).

#### **Conclusion**

Habitat III a fourni une ligne directrice sur la façon de mettre en œuvre une politique de migration durable et des mesures de gestion qui complètent et sont soutenues par toutes les structures de gouvernance - gouvernements nationaux, provinciaux et locaux, qui ne sont traditionnellement pas impliqués dans les processus nationaux de politique migratoire, mais qui ont à présent un rôle clair pour guider les politiques et fournir des réponses efficaces et rapides. Cependant, leur rôle ne devrait pas se limiter à un rôle d'informateur ou de lanceur d'alertes. Sans interférer avec la dimension sécuritaire, les gouvernements locaux devraient pouvoir s'exprimer et constituer une force consultative, de proposition et de prise de décision dans le cadre des politiques migratoires nationales, car nombre des décisions prises au niveau national auront un impact sur les services qu'ils devront fournir. Le dialogue entre tous les niveaux de gouvernement facilitera l'examen objectif entre stratégies nationales et réalités sur le terrain. Il aura également un impact positif permettant d'accélérer le processus d'inclusion des migrants dans les villes. Les plates-formes de coopération urbaine ne permettent pas uniquement d'échanger les meilleures pratiques à travers les frontières, mais aspirent de plus en plus à servir de cadres pour le dialogue mondial sur les migrations, propulsant ainsi les autorités locales sur le devant de la scène. Elles fourniront des informations essentielles pour que le Pacte mondial sur les migrations soit pratique et concret.

#### **Partenaires institutionnels**

L'Organisation internationale pour les migrations (OIM) a un rôle important à jouer au niveau du processus préparatoire complet préalable à la Conférence de 2018, en fournissant une expertise technique et politique, comme le reconnaît le paragraphe 11 de la Déclaration de New York.

Dans le cadre du système des Nations Unies, ONU Habitat est au cœur de la thématique de l'urbanisation durable et des établissements humains, notamment pour la mise en œuvre, le suivi et l'examen du Nouvel agenda urbain, en collaboration avec d'autres entités du système des Nations Unies, notamment l'OIM en tant que pôle de travail sur les migrations.

Cités et Gouvernements Locaux Unis (CGLU) est l'organisation mondiale des gouvernements locaux et régionaux et de leurs associations, et représente leurs intérêts et leur voix sur la scène mondiale.

#### **Organisateurs**

Alexander De Croo, vice-premier ministre et ministre de la Coopération au développement, de l'agenda numérique, des télécommunications et des services postaux du gouvernement fédéral belge

Bart Somers, maire de la ville de Malines, qui a reçu le prix « Maire du monde » 2016 pour avoir permis aux migrants de sa ville de contribuer à la société, à l'économie et à la culture de Malines.